REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION BADMINTON

SAISON 2023-2024

Le règlement intérieur a pour but de définir le fonctionnement de la section, les droits et les devoirs de chaque adhérent. La pratique du badminton implique la connaissance et le respect des règles de sécurité et de bonne conduite. Chaque adhérent reçoit ce présent règlement et s'engage à le respecter en rendant la partie détachable, signée, lors de son inscription.

Article 1 : Inscription

L'inscription (avec un dossier complet) est obligatoire pour permettre la pratique du badminton tout au long de la saison. Il est cependant toléré qu'une personne puisse participer à 2 séances d'essais après accord d'un membre du bureau en contrepartie, celle-ci devra signer une décharge ou la saisie en ligne. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des dossiers complets. Sur certaines séances, il est toléré que des licenciés extérieurs au club viennent jouer mais cela ne peut se faire qu'après accord d'un membre du bureau, même pour les séances pendant les vacances scolaires, dans ce cas, la personne devra signer une décharge.

Article 2 : Horaires

Les créneaux d'utilisation des salles sont :

- A la salle H. Boucher
  - Le lundi de 20h à **22h20**
  - Le mercredi de 18h à 19h45 pour le créneau enfants
  - Le mercredi de 20h à **22h20**
  - Le vendredi de 20h à **22h20**

Il est rappelé que la salle doit être libérée pour la fermeture du gymnase 22h30 maximum (prévoir le temps de démontage des terrains).

Article 3 : Accès à la salle et utilisation des installations

* Vous devrez respecter toutes consignes sanitaires qui pourront être mises en place par le club.

* Pour les enfants : les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire (éducateur ou animateur) les aura pris sous sa responsabilité. Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci est bien présent avant de les laisser au gymnase. Nous vous demanderons de venir récupérer votre enfant à l'entrée du gymnase ou de nous signer (parent ou tuteur légal) une autorisation de sortie. (cf fiche de renseignements)

*** /!\ accès piétons à partir de la barrière des pompiers.**

* Pour tous : ***quelques règles de bonne conduite***

* L'utilisation de chaussures propres de salle est obligatoire. Les chaussures de ville ou celles pour la pratique d'une activité extérieure sont formellement interdites. Les chaussures de salle ne doivent être portées qu'à l'intérieur (ne pas venir de l'extérieur avec !!!).

* En arrivant dans la salle, veillez à passer autour des terrains (sur la surface bleue) afin de ne pas salir la surface de jeu.

* Tous les joueurs sont responsables du matériel mis à leur disposition. Ils doivent participer à l'installation et au rangement du matériel (poteaux, filets à ramasser après le jeu…). Veillez à ramasser vos volants et vos bouteilles d'eau également.

* Lors des séances de jeu libre, il est demandé à chaque adhérent de veiller à ce que tout le monde puisse jouer à tour de rôle.

Article 4 : Participation aux compétitions

- Pour les jeunes de la section enfants (mini-bad à cadets) : les frais d'inscription aux rencontres et tournois : TDJ – TRJ – RDJ - plateaux minibad sont pris en charge par le club. En cas de forfait non justifié (certificat médical), les frais d'inscriptions seront à rembourser au club ainsi qu'une amende de 25€/tournoi. Les enfants participants aux compétitions doivent être emmenés et accompagnés d'un adulte responsable tout au long de la compétition. Le club n'assure pas le suivi sur les compétitions ou rassemblements mais uniquement l'information et les inscriptions.

- Pour les adultes : les frais d'inscription des équipes sont pris en charge par le club ainsi qu'aux championnats départementaux et régionaux tandis que les tournois privés sont à la charge des participants via BADNET ou tout autre moyen indiqué par les organisateurs (en fonction des organisateurs des tournois).

Article 5 : Utilisation des volants

* Les volants plastiques sont mis à disposition par le club pour la pratique du badminton lors des entraînements enfants et adultes. Il est vivement recommandé d'en prendre soin et de veiller à ce qu'ils soient rangés en fin de séance dans les boîtes puis dans l'armoire.

* Les volants plumes usagés qui se trouvent dans le carton ou le sac sur l'armoire sont à la disposition de tous les adhérents pour l'entraînement, veillez à ce qu'ils soient ramassés en fin de séance. Il appartient à tout le monde de faire le tri et quand un volant ne peut plus servir, il peut être jeté dans la boîte de tri de volant usagé mis à disposition à côté des filets (ces volants sont recyclés).

* Il est rappelé à tous qu'il convient de ramasser les volants usagés **après chaque match** mais aussi de veiller à ce qu'il ne traîne pas de volants dans la salle ou dans les tribunes en fin de séance.

* Les volants plumes neufs peuvent être achetés au club par 1 ou 2 tubes maximum, au tarif en vigueur communiqué par mail auprès des licenciés (tarifs adaptés aux coûts d'achats négociés). Pour cela, s'adresser à un membre du bureau qui vous les fournira le jour même en échange de votre paiement en espèces (appoint de préférence) ou chèque (ordre ESMP BADMINTON). Merci d'anticiper votre demande si vous avez des besoins urgents. Attention à personnaliser vos tubes pour éviter tout problème lors des entraînements ou des compétitions.

* Nous proposons un service cordage en partenariat avec le magasin Larde Sports. Le club offre le cordage et il ne vous reste que la main d'œuvre à votre charge (au tarif en vigueur communiqué par mail auprès des licenciés). Vous devez déposer votre raquette au magasin (15 avenue du val de l'eure 28630 FONTENAY SUR EURE) en précisant que vous êtes du club de Maintenon-Pierres. N'oubliez pas de découper le cordage lorsqu'il a cassé pour éviter de déformer la raquette.

Article 6 : Communication avec les membres du bureau

Le club communique régulièrement par mail aux membres concernant les informations des prochains événements.

Vous pouvez également vous inscrire au groupe privé Facebook du club : ESMP Badminton

Un site web est également disponible : https://esmpbadminton.com/

Il est également possible de s'adresser aux membre du bureau par mail : **bureau@esmpbadminton.com**

FICHE D'ENGAGEMENT AU CLUB

NOM : ……..
PRENOM :…….

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association sportive ESMP BADMINTON 2023-2024.

A …….. Le …….. Signature :

Pour les mineurs, merci à un parent de signer également.

Le bureau encourage les compétiteurs à participer à l'une ou l'autre des compétitions par équipes départementales : D1, D2, D3, loisir. Souhaitez-vous participer ? (Votre participation vous engage pour les journées prévues au calendrier du CODEP)

□ Oui □ Non

Si oui préciser quelle équipe (ensuite le bureau fera si nécessaire une sélection en fonction du niveau et du nombre de personne intéressée)

□ D1 □ D2 □ D3 □ D4 □ Loisir

Pour la saison 2023-2024, nous recherchons des bénévoles pour faire vivre le club et dans cette optique, nous profitons de ce formulaire pour recenser vos envies. Pour aider le club je souhaite :

□ aider à l'encadrement des jeunes et éventuellement me former (formations prises en charge par le club)

□ me former en tant que GEO, Arbitre et/ou Juge-arbitre afin de permettre au club de d'engager des équipes en Interclub et d'organiser des tournois privés.

□ aider le club à communiquer (réseaux sociaux, journaux…) et à trouver des partenaires qui pourront apporter une aide matérielle et/ou financière au club.

□ faire partie du bureau de l'ESMP Badminton (nous recherchons des personnes volontaires qui souhaitent intégrer le bureau en prenant un des postes vacants ou en tant que simple membre du bureau pour participer aux réunions et prendre part à l'évolution de votre club). Environ 4-5 réunions par an.

□ m'engager à apporter mon aide lors des manifestations du club

N'hésitez pas à venir en discuter avec les membres du bureau….

Nous vous attendons nombreux !!!!!